



ACCUEIL DE JOUR

L'**Accueil de Jour** s'adresse principalement :

- Aux personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer ou « maladies apparentées », Parkinson, Sclérose en plaque, ...);
- Aux personnes âgées en perte d'autonomie physique modérée.

Ces personnes sont accueillies dans des locaux agréables, adaptés et sécurisés, pour une ou plusieurs journées par semaine.

La prise en charge est assurée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour la partie soins et le Conseil Départemental pour la dépendance (dans le cadre de l'APA selon les revenus). L'hébergement est à votre charge.

Ouverture du lundi au vendredi

(horaires consulter le service)

Les coordonnées des Accueils de Jour ADMR du Tarn sont à retrouver à l'intérieur de cette plaquette (voir carte).

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'Équipe se compose d'une Responsable d'Entité, d'une Infirmière Coordinatrice (IDEC), d'Assistants de Soins en Gériatrie (ASG), d'Aides Médico-Psychologiques (AMP) et d'un chauffeur. Elle s'appuie également sur l'expertise d'un psychomotricien et/ou d'un ergothérapeute et/ou d'un psychologue.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE

Une évaluation personnalisée et globale des besoins de la personne accompagnée est réalisée par l'IDEC lors de la visite de l'Accueil de Jour qui est un préalable obligatoire à toute admission. Les objectifs de la prise en charge sont définis conjointement avec la personne et son entourage.

L'organisation pratique (jour de présence, repas, transport) est pensée en fonction de ses attentes et des possibilités d'accueil du service.

Le transport est assuré sur un secteur bien défini (voir carte). Un point rencontre peut être organisé si votre domicile se trouve hors secteur.

LES OBJECTIFS VISÉS

Pour les personnes accueillies :

- Préserver, maintenir voire restaurer l'autonomie afin de prolonger le maintien à domicile dans de bonnes conditions ;
- Favoriser des temps de repos et de plaisir ;
- Maintenir une vie sociale.

Pour les aidants familiaux :

- Sortir de l'isolement en rencontrant d'autres familles confrontées aux mêmes difficultés ;
- Offrir des temps de répit qui permettent de « souffler » sans culpabiliser ;
- Trouver un lieu d'écoute, de parole, de soutien et d'information.